

Commission départementale
« Maîtrise de la langue »

POURQUOI, COMMENT TRAVAILLER L'ORAL EN CLASSE



L'ORAL DANS LES PROGRAMMES 2002
DE L'ÉCOLE MATERNELLE AU COLLÈGE

Inspection académique
de la Manche

=====
12 rue de la Chancellerie
BP 442
50002 Saint-Lô cedex
Tél : 02 33 06 92 00
Fax : 02 33 57 97 08
Mél : Ce.ia50@ac-caen.fr
<http://www.ac-caen.fr/manche>

SEPTEMBRE 2002